

Pour le pilotage d'aucun batiment de mer, mu par la vapeur, pour chaque pied de tirant d'eau, en montant.....	0 62½
En descendant.....	0 42½
Pour le pilotage d'aucun batiment à la voi- le pour chaque pied de tirant d'eau en montant .....	1 05
En descendant.....	0 70
Du Havre de Québec à Trois-Rivières, et de l'autre côté du fleuve St. Laurent, ou au- cun autre endroit au-dessus de Portneuf et au dessous de Trois Rivières :—	
Pour le pilotage d'aucun batiment à la re- morque ou mu par la vapeur, (excepté tel que ci-après mentionné,) pour chaque pied de tirant d'eau, en montant.....	1 00
En descendant.....	1 00
Pour le pilotage d'aucun batiment de mer, mu par la vapeur, pour chaque pied de tirant d'eau, en montant.....	1 25
En descendant.....	1 25
Pour le pilotage d'aucun batiment à la voile, pour chaque pied de tirant d'eau, en montant .....	2 10
En descendant.....	1 40
Du Havre de Québec à William Henry, ou de l'autre côté du fleuve St. Laurent, ou au- cun autre endroit au-dessus de Trois-Ri- vières et au-dessous de William Henry :	
Pour le pilotage d'aucun batiment à la re- morque, ou mu par la vapeur, (excepté tel que ci-après mentionné,) pour chaque pied de tirant d'eau, en montant.....	1 50
En descendant.....	1 50
Pour le pilotage d'aucun batiment de mer, mu par la vapeur, pour chaque pied de tirant d'eau, en montant.....	1 87½
En descendant.....	1 87½